

## ***PAYS DU PERCHE SARTHOIS***

24 avenue de Verdun BP 90100  
72 400 La Ferté Bernard  
Tél : 02.43.60.72.77 Fax : 02.43.71.42.38  
Mèl : [perche-sarthois@orange.fr](mailto:perche-sarthois@orange.fr)  
Web : [www.perche-sarthois.fr](http://www.perche-sarthois.fr)

*Structure porteuse de la mise en place du Pays* : Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois

*Président* : Roland du LUART, Président du Conseil général, Vice-président du Sénat

### *Caractéristiques :*

- 86 communes
- 78 408 habitants, recensement 2006
- Superficie : 1 418 km<sup>2</sup>
- Densité : 55 hab. /km<sup>2</sup>
- Six Communautés de communes
  - ***Maine 301*** : 9 communes et 7 706 habitants (Bonnétable, Briosne les sables, Courcival, Jauzé, Roupperoux le Coquet, St Georges du Rosay, Terrehault, Beaufay, Nogent le Bernard)
  - ***Pays Bilurien*** : 8 communes et 6 862 habitants (Bouloire, Coudrecieux, Maisoncelles, St Michel de Chavaignes, Thorigné sur Dué, Tresson, Volnay, St Mars de Locquenay)
  - ***Pays des Brières et du Gesnois*** : 15 communes et 21 820 habitants (Ardenay sur Merize, Connerré, Fatines, Le Breil sur Merize, Lombron, Montfort le Gesnois, Nuillé le Jalais, Saint Célerin, Saint Corneille, Saint Mars la Brière, Sillé le Philippe, Soultré, Surfonds, Torcé en Vallée, Savigné l'Evêque)
  - ***Pays Calaisien*** : 13 communes et 7 873 habitants (Cogners, Conflans sur Anille, Ecorpain, Evailé, La Chapelle Huon, Marolles Lès St Calais, Montailé, Rahay, St Calais, St Gervais de Vic, Ste Cérotte, Ste Osmane, Vancé)
  - ***Pays de l'Huisne Sarthoise*** : 26 communes et 24 173 habitants (Avezé, Cherré, Cherreau, Cormes, Dehault, La Chapelle du Bois, La Ferté-Bernard, Préval, St Aubin des Coudrais, St Martin des Monts, Souvigné sur Même, Théligny, Villaines la Gonais, Beillé, Boëssé le Sec, Bouër, Duneau, La Bosse, La Chapelle St Rémy, Le Luart, Prévelles, St Denis des Coudrais, St Hilaire le Lierru, Sceaux sur Huisne, Tuffé, Vouvray sur Huisne)
  - ***Val de Braye*** : 15 communes et 9 974 habitants (Berfay, Dollon, Lavaré, Semur en Vallon, Valennes, Vibraye, Champrond, Courgenard, Grééz sur Roc, Lamnay, Melleray, Montmirail, St Jean des Echelles, St Maixent, St Ulphace)



# LE PERCHE SARTHOIS



## Communautés de communes

- Maine 301
- Pays Bilurien
- Pays Calaisien
- Pays de l'Huisne Sarthoise
- Pays des Brières et du Gesnois
- Val de Bray



Réalisation Perche sarthois, juillet 2004

## **LA CHARTE DE TERRITOIRE DU PAYS PERCHE SARTHOIS**

La charte de territoire du Pays Perche Sarthois est l'aboutissement d'un travail concerté sur les ambitions et le vécu du territoire ; un travail réalisé par les élus des établissements publics de coopération intercommunale (6 communautés de communes) et enrichi récemment par celui du conseil de développement.

Les étapes vers le Pays :

- **1995** : création du syndicat mixte pour le développement touristique et culturel du Perche Sarthois (6 cantons)
- **1998** : labellisation du Pays d'art et d'histoire, seul Pays d'art et d'histoire à ce jour.
- **1999** : Programme européen Leader II
- **5 Juillet 2000** : Adhésion au Syndicat Mixte de la Communauté de communes du Pays Bilurien et des communes de Beaufay et St Mars de Locquenay
- **20 Novembre 2000** : Adhésion au périmètre d'étude Pays de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois.
- **Février 2001** : Dépôt du dossier de reconnaissance du périmètre d'étude
- **14 Janvier 2002** : Mise en place du Conseil de développement
- **28 Janvier 2002** : Reconnaissance du périmètre d'étude du Pays Perche Sarthois
- **28 Mai 2002** : Adhésion au Syndicat Mixte de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois
- **Octobre 2002** : Mise en place d'une ORAC de Pays

Le Perche Sarthois s'apparente à un Pays puisqu'il dispose d'ores et déjà :

- d'une organisation fondée sur la coopération et le partenariat, en particulier avec les communautés de communes et les acteurs locaux ;
- d'un projet de territoire : Le PAYS de Technologie d'Art et d'Histoire. La stratégie de développement engagée recherche en permanence à concilier mémoire et projet, tradition et modernité ;
- de contrats : une reconnaissance européenne (Leader II), nationale (Pays d'art et d'histoire), régionale (pôle touristique) et départementale (pays touristique)
- d'une opération à l'échelle du Pays : l'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC)

Dans la suite de la stratégie de développement, la charte de territoire aborde trois axes majeurs :

- la sauvegarde et la valorisation des patrimoines
- la dynamique de développement au service du Pays
- les resserrements territoriaux et humains

Cette charte de territoire répond à deux préoccupations : une cohérence avec le diagnostic territorial réalisé par les services de l'Etat et une adéquation à la stratégie de développement énoncé ci après. Elle sera également le support des grandes actions menées par le Pays pour une période de 10 ans.

## **UNE CHARTE DE TERRITOIRE FONDÉE SUR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT EN COHERENCE AVEC LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL**

Dans la perspective de développement, le Perche Sarthois a su se doter d'une stratégie de développement global « Le Pays de Technologie, d'Art et d'Histoire » pour viser à un équilibre entre la préservation des patrimoines, la production de richesses et le mieux vivre des habitants.

Avoir une stratégie globale est également pour les élus du Perche Sarthois, le moyen de sortir des approches sectorielles. En effet, l'objectif est d'échapper à *l'enthousiasme* de la contractualisation et au syndrome « catalogue ». **Un projet de Pays est une ambition, une stratégie.**

Le diagnostic réalisé par les services de l'Etat est venu confirmer la stratégie. En effet, la Vallée de l'Huisne est l'axe de développement économique du Perche Sarthois. Ce n'est pas un hasard puisque la ville de La Ferté-Bernard et la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise, en relation avec le Conseil Général conduisent depuis plusieurs années une politique de développement économique et technologique. L'implantation d'entreprises industrielles de haute technologie (plasturgie, électronique, électromécanique et agroalimentaire...), la création de zones industrielles high-tech, le festival ARTEC, le cyber-centre et la mise en réseau Internet des écoles en sont la preuve.

En dehors de cet axe à fort potentiel, le Perche Sarthois ne jouit pas d'un tel développement. Les élus ont donc souhaité se réunir pour générer un premier développement autour du label « Pays d'art et d'histoire », label décerné par le Ministère de la Culture aux territoires qui mettent en œuvre une politique d'animation et de valorisation de leur patrimoine.

La stratégie de développement du Perche Sarthois est donc née de la prise de conscience de ces deux éléments cruciaux du territoire du Perche Sarthois.

Ces deux éléments « Développement économique » et « Pays d'art et d'histoire », étant deux politiques différentes, les élus ont voulu trouver le moyen de les réunir. En effet, le risque était trop grand de voir un fossé se creuser entre le monde rural et la vallée de l'Huisne, entre la tradition et la modernité.

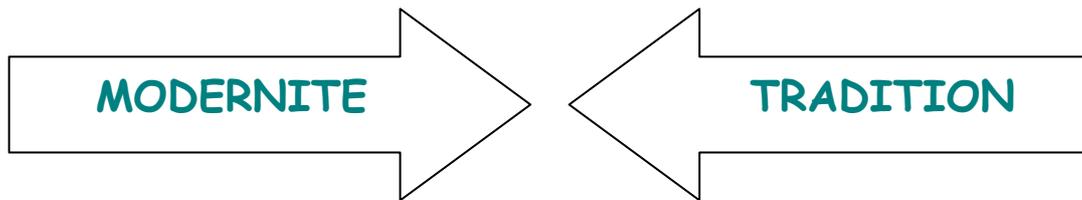
En vue de la création d'un Pays, il n'était pas possible de voir ces deux éléments s'opposer.

Cette stratégie de développement intégré, basée sur la technologie d'un côté et le Pays d'art et d'histoire de l'autre trouva le moyen de se réaliser dans le programme européen Leader II.

Depuis, tous les projets et actions du Perche Sarthois doivent s'intégrer dans la stratégie du Pays de Technologie, d'art et d'histoire et doivent autant que possible concilier la tradition et la modernité.

La stratégie de développement du Perche Sarthois est résumée dans les deux pages suivantes.

# **LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT** du Perche Sarthois est fondée sur deux éléments attractifs



Au sein du territoire, ces deux pôles concilient

**Projet et Mémoire**

Mais aussi

**Développement économique et  
Valorisation du territoire**

Les objectifs et actions du Pays doivent contribuer au rapprochement de ces deux pôles, afin de favoriser un Pays de qualité et une qualité de vie pour les habitants, dans un but de développement durable du territoire.

# **UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT**

**FONDEE SUR LES SAVOIRS –  
LES RESEAUX – LES RELATIONS,**

**SUR UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INTEGREE**

**DIFFERENCIEE PAR  
L'EXPLOITATION DES SPECIFICITES LOCALES**

**OÙ LES PROJETS DOMINENT LES STRUCTURES**

**AFIN DE FAVORISER LES PROJETS STRUCTURANTS**

**ET CONTRIBUER AU  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
DE NOTRE TERRITOIRE**

## **LE PERCHE SARTHOIS**

### **10 REGLES D'OR POUR 10 ANS**

Les objectifs du pays sont :

- **Objectif 1 : Sauvegarder et valoriser les patrimoines**
- **Objectif 2 : Dynamiser le développement pour un nouvel équilibre du territoire**
- **Objectif 3 : Resserrer les liens territoriaux et humains**

Pour se faire, les acteurs du Pays devront suivre les **10 règles d'or du Perche Sarthois** :

1. ***Nous équilibrerons le territoire :***
  - nous favoriserons les complémentarités de notre territoire et soutenir les projets des zones fragilisées
  - nous gérerons le développement périurbain
2. ***Nous soutiendrons le développement économique :***
  - nous favoriserons l'installation, le développement et l'adaptation des entreprises nouvelles et existantes, industrielles, artisanales et commerciales
  - nous développerons l'emploi et la formation
3. ***Nous accompagnerons les mutations de l'agriculture :***
  - nous favoriserons l'installation et la transmission des exploitations
  - nous développerons des produits de qualité et diversifiés
4. ***Nous renforcerons l'attractivité et valoriserons le territoire :***
  - nous maintiendrons les services à la population et aux associations
  - nous créerons une identité commune au Pays par la connaissance, les savoir-faire et les spécificités de chaque composante du territoire
5. ***Nous maintiendrons et attirerons les jeunes :***
  - nous créerons un renouveau démographique
  - nous contribuerons à insérer cette population dans la vie active par la formation
6. ***Nous agirons pour le développement durable du territoire :***
  - nous préserverons les ressources du territoire (eau, agriculture, déchets...)
  - nous valoriserons l'espace
7. ***Nous améliorerons et valoriserons le cadre de vie :***
  - nous offrirons un habitat diversifié et de qualité
  - nous améliorerons l'accessibilité des réseaux et des transports
8. ***Nous sauvegarderons et valoriserons le patrimoine et centres bourgs des communes :***
  - nous préserverons l'identité du patrimoine bâti et améliorerons l'image du territoire
  - nous sauvegarderons et développerons le patrimoine culturel
9. ***Nous soutiendrons les actions en faveur du tourisme, du patrimoine et de la culture :***
  - nous contribuerons aux actions toutes confondues du Pays d'art et d'histoire et du pôle touristique
  - nous soutiendrons les actions culturelles présentes et futures du Pays
10. ***Nous favoriserons l'émergence de projets fédérateurs :***
  - nous favoriserons la cohésion sociale, l'intercommunalité de projets et les réseaux
  - nous développerons l'innovation et les nouvelles technologies

## **LES OBJECTIFS DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS**

*Les objectifs du Pays s'inscrivent dans une stratégie de développement clairement définie autour « du Pays de technologie, d'art et d'histoire ». Cette stratégie a été également entérinée par les conclusions du diagnostic du territoire.*

### ***OBJECTIF 1 : Sauvegarder et Valoriser les Patrimoines***

Le patrimoine apparaît sous deux aspects :

- **l'environnement et le patrimoine naturel** regroupent des éléments écologiques comme le traitement des déchets, la prévention des risques, le réseau hydrographique...
- **le cadre de vie** représente le patrimoine dans lequel on vit (l'habitat, les infrastructures, les zones d'activités...)

Ces deux aspects du patrimoine interagissent entre eux : impossible de parler de l'un sans penser à l'autre. Chaque action menée dans le cadre de l'un porte des conséquences sur l'autre. Au centre de ce premier enjeu, ce sont donc ces deux composantes du patrimoine qui sont privilégiées.

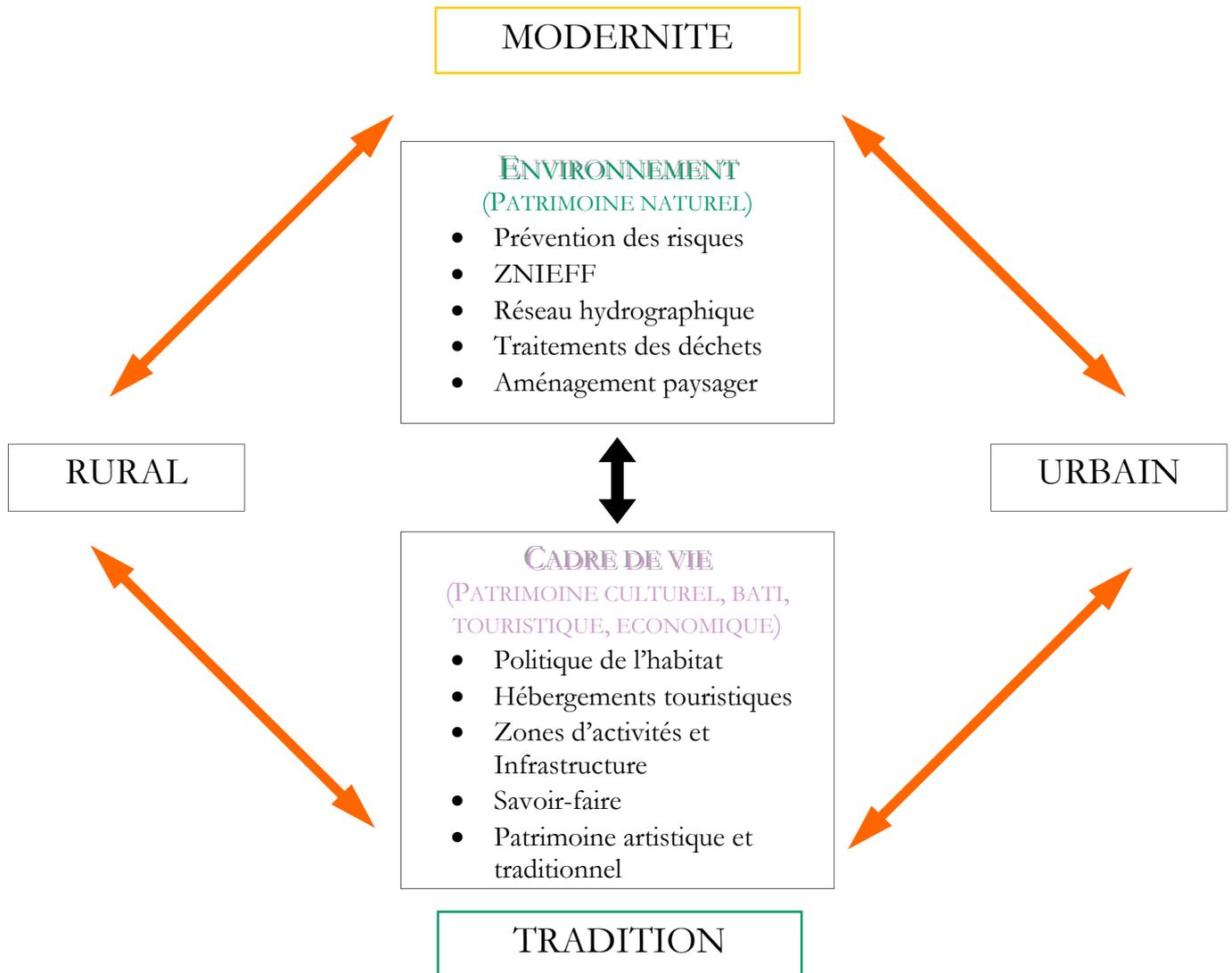
Quelque soit la caractéristique du territoire – caractéristique urbaine ou rurale – nous retrouvons ces deux composantes qui sont plus ou moins influencées par l'évolution de la société et des mode de vie. On retrouve là, les deux thèmes de notre stratégie : modernité et tradition.

L'enjeu, ici, est donc de sauvegarder et valoriser les patrimoines que ce soit des patrimoines urbains ou des patrimoines ruraux, et faire en sorte de garder un équilibre sur le territoire tout en s'adaptant aux nouvelles exigences des populations, de la société et en respectant l'histoire et la tradition du territoire.

Les actions menées pour cet enjeu participent à l'amélioration et à la valorisation de l'environnement et du cadre de vie, ou encore de la valorisation et sauvegarde du patrimoine bâti traditionnel ou contemporain ; de l'amélioration de la qualité paysagère...

**L'enjeu est de sauvegarder et valoriser les patrimoines,  
le territoire devant s'adapter aux nouvelles exigences  
de la population résidente et de transit.**

# SAUVEGARDE ET VALORISATION DES PATRIMOINES



## ***OBJECTIF 2 : Dynamiser le développement pour un nouvel équilibre du territoire***

L'objectif de tout territoire est bien la recherche du développement économique. Chacun sait que l'activité attire l'activité. Et on sait également que sur le territoire du Perche Sarthois, il existe un déséquilibre en matière de développement économique.

Il convient donc d'atténuer ces disparités dans le cadre du Pays. L'équilibre du territoire ne peut passer que par le développement économique quel qu'il soit.

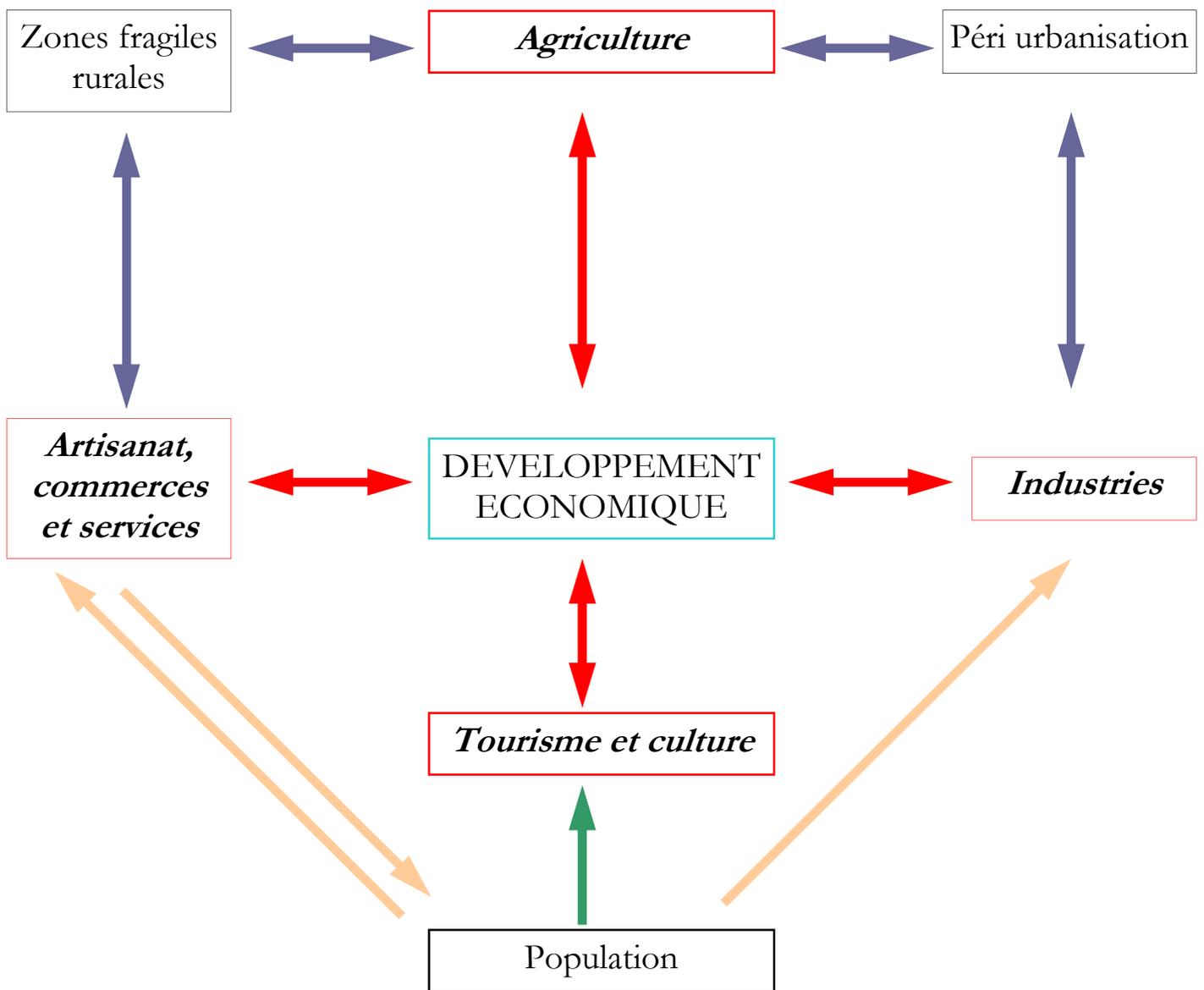
Nous savons tous que le développement économique regroupe plusieurs composantes : l'agriculture, l'industrie, le tourisme et la culture, l'artisanat et le commerce.

Nous savons aussi que dans notre pays, c'est l'industrie et notamment les PME qui sont source de vie en apportant le travail nécessaire à l'installation des jeunes, eux même source d'avenir.

Aussi, le rôle du Pays sera, certes de favoriser le développement de la Vallée de l'Huisne mais aussi d'aider en favorisant la valorisation des différents espaces d'activités à caractère artisanal et industriel, qui ont eux aussi un potentiel non négligeable dans le rôle de rééquilibrage du territoire et de maintien des populations en zone rurale.

**L'enjeu est de tendre vers un équilibre territorial  
entre la zone de développement de la Vallée de l'Huisne  
qui est porteuse d'activités industrielles de pointe et l'espace rural qui doit être un  
maillage industriel, agricole, commercial et artisanal.**

# UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT AU SERVICE DU PAYS



### ***OBJECTIF 3 : Resserrement des Liens Territoriaux et Humains***

Le rôle du Pays est d'initier des projets structurants et fédérateurs. C'est donc le point central de cet enjeu.

Cet enjeu montre l'importance du réseau que ce soit le réseau humain avec les jeunes, la population et les acteurs socio-économiques ou que ce soit le réseau territorial (élus, collectivités, animations et communication...)

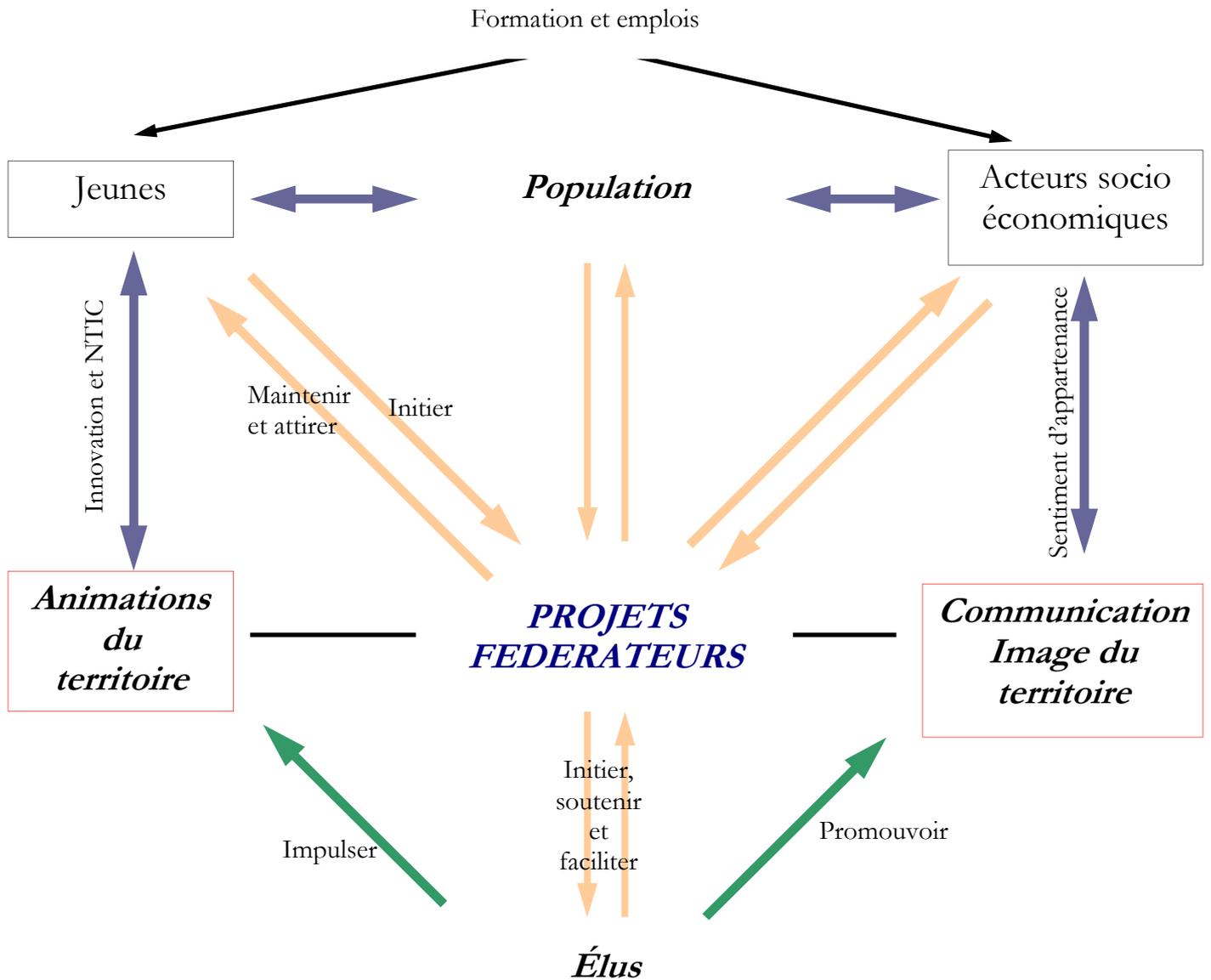
Les projets ne peuvent être initiés que par les **acteurs du territoire** (élus, population, acteurs socio-économiques ou collectivités...)

Ces projets sont donc initiés pour et par ces acteurs.

La réussite de ces projets passe également par leur adéquation avec l'animation et la communication faites sur le territoire et valorise ainsi l'ensemble du Pays

**L'enjeu est de créer un sentiment d'appartenance au Perche Sarthois  
grâce à des projets fédérant l'ensemble des acteurs de la société  
et concernant l'ensemble du territoire du Pays**

# RESSERREMENT DES LIENS TERRITORIAUX ET HUMAINS



# LES 10 REGLES D'OR DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS

## 1. *Nous équilibrerons le territoire :*

- nous favoriserons les complémentarités de notre territoire et soutenir les projets des zones fragilisées
- nous gérerons le développement périurbain

Par équilibre du territoire, on entend aménagement de l'espace. Cette notion est fondamentale pour élaborer de façon cohérente un projet de développement.

Les **actions** devront se partager de façon équitable et entrer dans les champs d'actions suivant :

 ***Aménagement du territoire.*** Le Perche Sarthois est un territoire à dominante rurale. Une partie de son territoire (Sud Ouest) se trouve en périphérie de la zone urbaine du Mans. Il convient de trouver des nouvelles formes de coopérations internes mais aussi externes, afin de respecter cet équilibre Villes-Campagne. Il en est de même pour les nombreuses communes se retrouvent à l'écart de la dynamique de développement et dans une situation fragilisée. La recherche d'équilibre entre le développement urbain, le développement rural et la préservation des espaces est une des préoccupations du Pays du Perche Sarthois. Un réseau en infrastructure haut débit serait un élément complémentaire de l'équilibre du territoire.

 ***Développer la desserte routière et organiser les transports en commun.*** La mobilité des hommes et des marchandises est un enjeu important pour le Pays du Perche Sarthois. Les composantes du Pays s'attacheront en liaison avec les autorités compétentes à proposer une politique d'amélioration des axes de circulation: St Calais-Vibraye-La Ferté-Bernard; et La Ferté-Bernard-Bonnétable. Si l'automobile est facteur de facilité pour le déplacement, il n'en reste pas moins que certaines populations sont exclues voire isolées. Ce sont avant tout les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées qui sont concernés. Si elles ne vivent pas dans un bassin de proximité, ces personnes n'ont pas accès aux services de premières nécessités. Les transports collectifs au sein du Pays doivent être développés en recherchant une bonne adéquation entre les besoins et l'offre. Pour éviter notamment la fuite des jeunes vers les villes et l'isolement des personnes âgées, il conviendrait d'offrir une offre de transports souple à ces populations afin de couvrir l'ensemble du territoire.

## 2. *Nous soutiendrons le développement économique :*

- nous favoriserons l'installation, le développement et l'adaptation des entreprises nouvelles et existantes, industrielles, artisanales et commerciales
- nous développerons l'emploi et la formation

Avant de penser à la création économique, il convient de conforter l'existant (agriculture, artisanat, commerce, industrie ...). Ce soutien peut passer entre autres, par des aides financières ou par des services de qualité. Une fois l'existant encouragé et soutenu, il convient d'envisager la création de richesses par l'apport de structures d'accueil aux entreprises, par exemple. En renforçant le tissu économique local et la création d'emploi, le Pays tend ainsi vers une diversification économique et tentera autant que possible de développer les spécificités locales (niches de développement)

L'industrie est une activité importante sur le territoire. Il convient pour assurer son développement et attirer de nouvelles structures d'offrir des services de qualité en quantité suffisante pour un meilleur accompagnement de l'activité. D'autre part, la TPE d'aujourd'hui avec un accompagnement tant financier qu'en ingénierie peut devenir la PME de demain comme la PME peut franchir un nouveau seuil. Le renforcement, la structuration de ces petites structures comme le développement des activités de recherche sont donc un enjeu fort pour le territoire.

Activités essentielles pour le territoire, l'artisanat et le commerce sont deux secteurs à ne pas négliger. Chacun s'accorde à reconnaître le rôle fondamental occupé par l'artisanat et le commerce dans l'équilibre des territoires. Ces activités assurent un lien tant économique que social jusque dans les plus petites communes. Le maintien de ces entreprises est parfois difficile. Il passe par une modernisation et une adaptation de ces structures. Le rôle de l'ORAC pourra s'avérer ici déterminant.

Le Perche Sarthois devra se doter d'un outil de coopération économique favorisant le maintien des entreprises dans leur commune d'implantation et prévoyant si besoin est un dispositif de compensation en cas de déménagement sur le territoire.

Les **actions** menées dans ce domaine devront :

- 🏗️ Développer l'accueil, la création, la transmission des entreprises industrielles, artisanales, commerciales et de services y compris dans les zones ou espaces à caractère artisanal, industriel existantes
- 🏗️ Développer les structures d'accueil des entreprises (bâtiments blancs, services aux entreprises...)
- 🏗️ Conforter le développement des pôles de compétences (agroalimentaire, plasturgie, métallurgie...), créatrices d'emplois et développer les secteurs ayant recours à la haute technologie
- 🏗️ Définir une politique concertée en matière d'implantation des entreprises dans les zones d'activités en tenant compte et en favorisant les projets potentiels existants dans les zones d'activités, artisanales, industrielles et les espaces de regroupement d'entreprises.
- 🏗️ Renforcer l'animation économique et les structures en faveur de l'emploi et de la formation

### 3. *Nous accompagnerons les mutations de l'agriculture :*

- nous favoriserons l'installation et la transmission des exploitations
- nous développerons des produits de qualité et diversifiés

L'agriculture est un secteur d'activité important du Pays du Perche Sarthois. Pour atténuer les faiblesses de ce secteur que sont la morosité générale, le manque de communication et une dévalorisation de l'image de l'agriculture, il convient de conforter les forces de l'agriculture dans le cadre du Perche Sarthois que ce soit la diversité des productions, les démarches de qualité et de traçabilité, la présence d'entreprises agroalimentaires, par exemple, et de générer un développement.

Les **actions** menées dans le secteur agricole devront :

🚧 **Favoriser l'installation et le renouvellement des exploitations.** Aujourd'hui, plus de 30% des agriculteurs du Perche Sarthois ont plus de 50 ans. Au cours des 10 ans à venir, de nombreux agriculteurs vont donc cesser leur activité. Les candidats à l'installation sont peu nombreux et les reprises sont financièrement très difficiles. Pourtant si le renouvellement ne s'effectue pas, c'est prendre le risque de perdre une source de vitalité non négligeable en milieu rural. L'installation de jeunes agriculteurs est souvent freinée par l'apport considérable d'investissement à mener sur l'exploitation reprise. En effet, les agriculteurs sur le départ n'envisagent pas d'investissements et d'actions afin de moderniser des exploitations qu'ils sont sur le point de céder. Le Pays se doit donc de favoriser l'installation et le renouvellement des exploitations en soutenant la modernisation des exploitations et leurs accès.

🚧 **Développer une agriculture compétitive orientée vers la qualité et la diversification.** L'agriculture du Perche Sarthois est diversifiée et de qualité : lait, viande, céréales... La présence d'entreprises agroalimentaires sur ce secteur est également un atout. Pourtant, il y a aujourd'hui peu de valorisation de ces produits. L'évolution de l'agriculture fait qu'elle s'adapte aux nouvelles conditions techniques. Élément de dynamisme, cette adaptation passe par l'amélioration des conditions de travail, par la mise aux normes des exploitations et par leurs accessibilités, et ce, en vue d'une agriculture plus compétitive mais de qualité. En effet, depuis déjà quelques temps, des actions autour de l'agriculture raisonnée, de traçabilité, de mise aux normes... sont mises en œuvre. Ces actions doivent être soutenues par les collectivités car elles sont créatrices de développement économique, respectueuses de l'environnement et sources d'accroissement de la qualité des produits.

Il convient également de refaire découvrir les produits du terroir aux consommateurs, des démarches « qualité » à l'échelle du Pays, démarche « Qualité/Perche Sarthois » pourraient être envisagées et considérées. De plus, il pourrait être prévu de développer les circuits courts de production et consommation aux Pays. Développer des activités de tourisme en milieu rural serait également une action en faveur de la diversification de l'agriculture. En effet, le développement des fermes pédagogiques, les tables et chambres d'hôtes, les gîtes, les labels « bienvenue à la ferme » sont sources d'activités complémentaires pour bon nombre d'agriculteurs. Cela permet, par conséquence, de préserver et valoriser le patrimoine bâti du Perche Sarthois.

🚧 **Aider l'emploi et les formations pour l'agriculture.** Le métier d'agriculteur est un métier difficile. Aussi, il n'est plus rare, aujourd'hui, de voir se développer l'emploi salarié dans les exploitations afin que les agriculteurs bénéficient de modes de vie plus équilibrés.

Cependant l'offre d'emploi est souvent organisée selon les différents travaux (saisonnier, temps partiel...) mais demande également une certaine spécialisation. Aussi, pour être en adéquation avec l'évolution du travail agricole, il conviendrait d'aider l'emploi et la formation en encourageant les métiers de l'agriculture, en développant les actions de communication et d'information.

#### 4. ***Nous renforcerons l'attractivité et valoriserons le territoire :***

- nous maintiendrons les services à la population et aux associations
- nous créerons une identité commune au Pays par la connaissance, les savoir-faire et les spécificités de chaque composante du territoire

L'attractivité d'un territoire se traduit avant tout par l'offre des services qui est proposée à la population mais également aux autres acteurs du territoire. Les services dont on parle sont les services du secteur public. Le Pays du Perche Sarthois avec une faible densité de population peut voir s'amenuiser l'accès à ces services mais également voir leur nombre diminué, si le Pays ne s'en préoccupe pas.

La préoccupation du Pays pour le maintien de services de qualité à la population peut faire naître une reconnaissance du Pays par ses habitants et créer ainsi une identité commune.

Les **actions menées** pour renforcer le territoire et répondre aux besoins de la population devront s'insérer dans les thèmes suivants :

 **« Accueillir au Pays »** : Cette action peut être placée comme prioritaire notamment pour qu'il y ait sur le territoire une véritable dynamique. L'accueil s'entend dans toute sa diversité : nouveaux habitants, nouveaux acteurs, touristes...

 **« Vivre au Pays »** : Notre société est confrontée à l'évolution du monde du travail (sa féminisation, sa durée...), à une population vieillissante, toujours active, et à une augmentation de l'espérance de vie. Le Pays du Perche Sarthois n'y échappe pas. Aussi, le territoire doit pouvoir répondre aux besoins de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse. Des crèches et haltes garderies existent déjà mais l'offre n'est pas suffisante et surtout n'est pas homogène sur le Pays. Le manque de structures d'accueil est problématique pour bon nombre de famille.

Il doit également pouvoir répondre aux attentes des personnes âgées en leur proposant des services de soutien à domicile ou en leur offrant la possibilité de séjourner dans des structures d'accueil répondant aux besoins de médicalisation croissante.

 **« Se soigner au Pays »** : Le Pays dispose actuellement de trois hôpitaux : les centres hospitaliers de La Ferté-Bernard et Saint Calais et l'hôpital local de Bonnétable. Le besoin croissant de sécurité sanitaire, l'évolution récente du centre hospitalier de Saint Calais, le rapprochement prévisionnel entre le centre hospitalier de La Ferté-Bernard et celui de Nogent le Rotrou sont autant d'éléments qui conduiront à une transformation de l'offre médicale pour les malades. Celle-ci devra également tenir compte des éléments de démographie médicale que connaît déjà le territoire : bon nombre de médecins généralistes prendront leur retraite dans les 10 ans et peu de médecins souhaitent actuellement ouvrir ou reprendre un cabinet en milieu rural. L'installation de spécialistes est quasi inexistante en milieu libéral. Par contre, les hôpitaux de proximité doivent continuer à offrir une réponse aux urgences et des consultations de spécialistes permettant ainsi de ne pas se déplacer au Mans, chef-lieu de Département, qui possède un large panel de services médicaux.

Le Pays se doit de garantir des services de proximité sur l'ensemble du territoire et répondre aux besoins de toutes les générations.

## 5. *Nous maintiendrons et attirerons les jeunes :*

- nous créerons un renouveau démographique
- nous contribuerons à insérer cette population dans la vie active par la formation

La présence des jeunes sur le territoire est un enjeu majeur pour les années à venir. Arrivés en âge de quitter le foyer parental, les jeunes sont obligés d'abandonner le milieu rural et d'aller s'installer en ville ou à ses abords. Pour contrer le vieillissement de la population et créer un renouveau démographique sur le Pays, il convient de trouver les moyens d'attirer les jeunes et de les maintenir sur le territoire. Si des actions de valorisation du territoire et d'amélioration du cadre de vie peuvent donner envie aux jeunes de rester vivre au Pays, il n'en reste pas moins que cette envie naît lorsqu'on est jeune et qu'on se crée des souvenirs heureux sur ce Pays. Cela passe évidemment par ce qu'on peut offrir aux jeunes avant qu'ils soient en âge de quitter le cocon familial.

Les actions menées dans cette optique devront en priorité :

### ***Développer la formation.***

Il convient au sein du Pays de mettre en adéquation les formations proposées avec l'économie du territoire. Plusieurs axes de travail doivent être recherchés : tout d'abord celui d'une meilleure connaissance entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise. Le territoire du Perche Sarthois qui possède deux clubs d'industriels, devrait facilement atteindre cet objectif tant la notion de proximité peut favoriser ce rapprochement : carrefour d'orientation, visites d'entreprise...

Outre la formation initiale, il est aussi nécessaire de s'appesantir sur la formation des adultes afin de répondre à l'évolution des métiers et de permettre une mobilité professionnelle associée à une mise à niveau des compétences professionnelles.

### ***Aider à l'insertion.***

La PAIO de la Ferté Bernard remplit actuellement une véritable mission de service public envers de nombreux jeunes afin de les aider dans leur recherche d'emploi. Elle assume également une mission sociale pour tout un jeune public en difficulté. Compte tenu de son champ territorial de compétence, cet organisme doit être conforté dans ses missions.

Les portes de nombreuses associations, comme Cultures et Libertés, Familles Rurales, Coup d'main services... sont également ouvertes pour des personnes en quête d'emploi, d'activité ou de réinsertion sociale tout simplement.

### ***Contribuer au maintien et au développement des loisirs et des sports***

La Sarthe est le département de la Région qui dispose le moins d'équipements sportifs de proximité. De fait, cette carence existe sur le Pays qui se doit de s'enrichir de tels équipements. En effet, le sport et les loisirs sont complémentaires du développement économique et favorisent l'attractivité du territoire. Que ce soit le sport de masse, le sport de haut niveau ou bien encore le sport adapté, il est pour chacun un élément du bien-être, de l'intégration et du lien social.

## 6. *Nous agissons pour le développement durable du territoire :*

- nous préserverons les ressources du territoire (eau, agriculture, déchets...)
- nous valoriserons l'espace

L'élaboration d'un projet de développement durable tel le Pays, passe inévitablement par la prise en considération de l'environnement dans lequel on vit. Trois éléments sont avant tout primordiaux : l'eau la préservation des paysages et les déchets. Cette prise de conscience donne pour ambition de préserver les ressources du territoire.

Les **actions** qui pourront être menées devront :

- ✚ ***Agir pour un environnement propre.*** L'ensemble du territoire du Perche Sarthois (hormis la communauté de communes Maine 301) est couvert par le Syndicat Mixte Intercommunal de Réalisation et de Gestion pour l'Élimination des Ordures Ménagères du secteur l'Est de la Sarthe (SMIRGEOMES). Tout le territoire est donc maillé de déchetteries. Le Pays ne peut se substituer au SMIRGEOMES mais doit pouvoir travailler en synergie avec cette structure dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'environnement.
- ✚ ***Conserver les espaces naturels et la biodiversité :*** sites, paysages, ZNIEFF, valorisation botanique...Le Perche Sarthois présente des sites remarquables du point de vue des paysages. Plusieurs Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique se retrouvent sur le territoire : La ZNIEFF de la Vallée de l'Huisne, le massif forestier de Vibraye, Marchevert et la Pierre, la Vallée du Narais et les bois de Loudon. Certains d'entre eux sont inscrits au classement Natura 2000. Même si les ZNIEFF n'imposent pas une réglementation stricte, elles donnent des orientations en matière de sauvegarde qui doivent faire l'objet de conventions avec les propriétaires des zones concernées.
- ✚ ***Préserver et améliorer la gestion de l'eau.*** Le réseau hydrographique du Perche Sarthois est une composante territoriale dont la richesse du milieu n'est plus à démontrer et où son usage est multiple, diversifié et en plein développement. Un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est en cours d'élaboration sur le bassin versant de l'Huisne. Cela concerne 61 communes sur les 86 communes du Perche Sarthois. Les autres communes sont concernées par le SAGE du Loir, qui est en cours de réflexion. Les enjeux du SAGE du bassin de l'Huisne sont l'amélioration de la qualité des eaux de surface, l'amélioration des ressources en eau potabilisables, la protection des populations piscicoles et la lutte contre l'eutrophisation. A ces enjeux s'ajoute celui de la lutte contre les inondations. Le Pays se devra de prendre en considération les grandes conclusions du SAGE Huisne et du SAGE Loir en concertation avec le Département afin que tous les partenaires et institutions travaillent dans un but commun : la préservation et la gestion de l'eau.
- ✚ ***Maintenir une agriculture respectueuse des milieux et des territoires.*** L'agriculture est diversifiée sur le Perche Sarthois. Entre agriculture raisonnée, biologique, traditionnelle et agriculture intensive, le Pays doit être un territoire respectueux des milieux et de ses spécificités tout en étant soucieuse du développement de son agriculture. Il convient pour le Pays de travailler en adéquation avec les structures agricoles pour concilier agriculture et environnement, tant au niveau du respect de l'environnement, de l'adaptation des techniques de production et l'aménagement paysager des exploitations.

## 7. *Nous améliorerons et valoriserons le cadre de vie :*

- nous offrirons un habitat diversifié et de qualité
- nous améliorerons l'accessibilité des réseaux et des transports

Le cadre de vie fait également partie intégrante du projet de développement durable. Contribuant à l'ouverture du Pays sur l'extérieur et à l'image du territoire, il convient de :

✚ ***Développer une politique concertée d'amélioration de l'habitat.*** L'habitat est une des composantes de l'image du Pays tant dans son esthétique que dans son accueil. Améliorer l'habitat du Pays, c'est amorcer une dynamique de développement et d'accueil des nouvelles populations. La problématique de l'habitat est également liée au développement économique de la Vallée de l'Huisne. En effet, la sortie de l'Autoroute A11 à Chérré a créé une attractivité importante des entreprises et a permis un développement rapide des zones d'activités de ce secteur du territoire. La constatation est faite que l'offre de logement sur ce secteur est en inadéquation avec le développement économique. La création de l'échangeur autoroutier à Auvours-Changé (hors Perche Sarthois) peut faire connaître la même situation au secteur Sud Ouest du Perche Sarthois. Le problème du logement doit être approfondi à l'échelle du Pays.

Le logement des jeunes est aussi source de réflexion sur le Pays. Peu de logements temporaires sont disponibles pour les jeunes en stage, en formation, en CDD, en intérim. Confrontés à des emplois de courte durée, à de faibles ressources et de ce fait à la mobilité, la recherche d'un logement rappelle le parcours du combattant. Le maintien et l'attraction des jeunes passent avant tout par le logement.

Cette dernière peut également être un frein au vieillissement de la population du Perche Sarthois par l'attraction des jeunes mais aussi des cadres et de la main d'œuvre qualifiée.

✚ ***Améliorer l'accessibilité et la desserte du Pays*** (routier, ferroviaire...) La superficie du Perche Sarthois est telle qu'une politique en faveur de l'accessibilité et des déplacements est incontournable. Elément essentiel au développement économique, il l'est également dans celui du cadre de vie, car l'accès facile du Pays permet en conséquence de favoriser l'équilibre du territoire. L'amélioration de certains axes pourrait être ainsi envisagée.

✚ ***Aménager les zones d'activités et les entrées de ville.*** Les zones d'activités sont parfois vectrices d'une image de friches industrielles morne et triste. Symboles de dynamisme économique, elles ne le sont pas pour la qualité du cadre de vie. Une intégration paysagère respectueuse, comme sur le Parc d'activités des Ajeux, peut être un exemple pour les zones d'activités du Perche Sarthois. Il conviendra de fournir les moyens nécessaires pour valoriser les espaces d'activités artisanales et industrielles existantes de façon à leur donner l'attraction nécessaire à leur développement.

De même, les entrées de ville sont une image importante du territoire. Souvent, et affichant des panneaux publicitaires en nombre, les entrées de ville sont peu prises en considération. Pour une cohérence entre monde rural et urbain, il conviendrait d'atténuer cette prolifération publicitaire et commerciale des villes.

## 8. *Nous sauvegarderons et valoriserons le patrimoine et centres bourgs des communes :*

- nous préserverons l'identité du patrimoine bâti
- nous sauvegarderons et développerons le patrimoine culturel dans toutes ses formes et tous ses moyens d'expression

Dans la continuité du travail réalisé au sein du Pôle touristique et du Pays d'art et d'histoire, il est nécessaire de prolonger cette dynamique autour du développement touristique et culturel. La politique de valorisation et d'animation du patrimoine local menée jusqu'à présent, connaît un vif succès et est moteur dans de nombreuses prises de conscience de la sauvegarde de notre patrimoine culturel et du développement du sentiment d'appartenance. Source de valorisation et de protection, mais aussi source de développement économique, de nombreuses communes ont pris le parti de reconquérir l'attractivité de leur village en valorisant leur patrimoine et leur centre bourg. Il convient pour le Pays de soutenir cette dynamique.

Les **actions** qui pourront être menées devront :

 **Sauvegarder l'identité du patrimoine bâti** traditionnel et contemporain. Deux villes du Perche Sarthois, La Ferté-Bernard et St Calais, disposent d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Le patrimoine bâti traditionnel et contemporain du Perche Sarthois présente une grande richesse qu'il est nécessaire de préserver. La restauration et l'entretien de ce bâti sont une marque de l'identité du Perche Sarthois et de sa qualité. En continuité de la politique du Pays d'art et d'histoire, et dans l'esprit des ZPPAUP, la prise en considération du patrimoine bâti du Perche Sarthois et de ces caractéristiques constitue pour les communes et les habitants du Perche Sarthois, une reconnaissance de qualité qui renforcerait l'attractivité touristique du territoire et le cadre de vie. Dans le patrimoine traditionnel et contemporain, nul ne peut contester l'impact du bâti privé, commercial, artisanal ou industriel dans le paysage. La mise en place d'aides à l'investissement ciblées sur l'amélioration des façades, ou des ateliers aurait un effet déclencheur pour nombre d'entreprise, dont l'intégration paysagère ou urbanistique n'est pas la priorité, ce qui renforcerait les actions déjà engagées dans ce sens par les diverses collectivités. L'ORAC mise en place sur le Pays aura cette vocation. De plus, outre le patrimoine dont l'évolution et la mise en valeur sont garanties par différents types de dispositifs de protection à l'image des ZPPAUP, Inscription ou Classement au titre des Monuments Historiques, le territoire recèle un patrimoine vernaculaire diffus et modeste, représentatif de nos terroirs. Celui-ci par sa spécificité et son importance numérique participe à l'identité du territoire. Essentiellement privé, sa prise en compte par des aides aux particuliers, des programmes de sauvegarde et de valorisation est essentielle. Ainsi, ce patrimoine, essence même du Pays permettrait de développer l'image de notre territoire en adéquation avec les axes de développement touristique, culturel et économique.

 **Sauvegarder les villages.** Le territoire du Perche Sarthois est constitué en majorité de très petites communes dont le calme et le charme préservés sont les principaux attraits pour les touristes mais aussi pour une population jeune recherchant un cadre de vie de qualité. Dans le but de renforcer cette attractivité, il convient d'aider les communes à parvenir à un développement harmonieux de leur urbanisme en adéquation avec leur environnement paysager, écologique et patrimonial. De plus, noyaux anciens des villages, les centres bourgs comportent un patrimoine dépositaire de la mémoire de leurs habitants

et fortement identitaire, aussi il convient de soutenir les projets de restauration, de requalification et de valorisation.

✚ ***Sauvegarder et développer le patrimoine culturel.*** Appartenant à la mémoire collective, le patrimoine culturel au sens large – coutumes, légendes, patois, écrits, patrimoine culturel, archéologie...– est l'élément fondateur de l'identité du territoire. Aussi, amorcer par le Pays d'art et d'histoire, le travail sur ce patrimoine, indispensable à la constitution de l'unité du Pays, doit être développé autour de trois axes : le travail d'inventaire, de recherche scientifique et de diffusion de la connaissance par des moyens adaptés aux différents publics. Et ce, tout en favorisant le développement des pratiques artistiques et culturelles actuelles qu'elles soient d'essence traditionnelle ou contemporaine et qu'elles soient individuelles ou collectives. Les pratiques culturelles dans toutes leurs composantes : littérature, arts plastiques, spectacle vivant, savoir-faire locaux ou autres participent à la richesse de notre territoire, renforcent son image de marque à l'extérieur et, incontestablement, dynamisent le Pays.

## 9. *Nous soutiendrons les actions en faveur du tourisme, du patrimoine et de la culture :*

- nous contribuerons aux actions, toutes confondues, du Pays d'art et d'histoire et du pôle touristique
- nous soutiendrons les actions culturelles présentes et futures du Pays

Le Perche Sarthois est depuis 1995, un pays touristique. Porte d'entrée du Grand Ouest, ce territoire a pour cible prioritaire le tourisme de courts séjours, tourné vers le Bassin parisien. Moins qu'un handicap, le Pays doit valoriser cette porte d'entrée en offrant aux touristes la possibilité de découvrir une multitude d'activités. La poursuite de la politique du pôle touristique est essentielle. Il s'agit de conforter l'image et l'identité touristique autour des patrimoines : le label Pays d'art et d'histoire est le garant de cette démarche. Le Perche Sarthois doit également mettre en produit son offre grâce à la structuration des filières touristiques identifiées sur le territoire et ainsi conforter le réseau commun entre les acteurs touristiques. Action mercatique, et observation de l'économie touristique avec le soutien du CRT: Comité Régional du Touristique ; CDT: Comité Départemental du Tourisme ; OTSI : Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative ; des professionnels sont également des axes prioritaires ; ainsi que la poursuite du processus de communication : accueil de journalistes, salons touristiques, plaquettes destinées aux professionnels, brochures touristiques, insertion dans la presse, insertion dans les brochures CRT et CDT.... Il ne faut pas négliger la mise en produit du gisement touristique par différents supports : topo-guide, plan signalétique cohérent, actions de promotion et d'animation sur le patrimoine. N'oublions pas le soutien et conseil apportés aux prestataires touristiques, élément fondamental pour positionner leur offre dans le marché touristique national et international.

Le Perche Sarthois est également depuis 1998, un pays d'art et d'histoire. Label décerné par le Ministère de la Culture, le Perche Sarthois s'est engagé dans une politique de valorisation et d'animation du patrimoine local.

Les **actions menées** dans cette optique devront :

-  Soutenir les actions réalisées par le Pôle touristique et notamment les trains touristiques en liaison avec le Conseil Général et le Comité Départemental au Tourisme
-  Soutenir les actions réalisées par le Pays d'art et d'histoire, et notamment le projet structurant du Centre d'interprétation du patrimoine (St Calais et Bonnétable) ainsi que la valorisation du patrimoine vernaculaire (sentiers d'interprétation).
-  Soutenir les actions réalisées par les Communautés de communes dans le domaine des équipements touristiques et de loisirs, tel que le Parc des Sittelles
-  Soutenir les actions culturelles et sportives présentes et futures du Pays. Le Perche Sarthois offre aujourd'hui de nombreux festivals (Estival de Bouloire, Soirs d'été de Saint Calais, ARTEC à La Ferté-Bernard) et de nombreuses activités culturelles (troupes de théâtres, écoles de musique, bibliothèques, patrimoine...) et sportives. Associations pour la plupart, elles permettent de fédérer la population autour d'événements ou manifestations. Elles sont également source de dynamisme et d'identité. Le Pays devra permettre une pérennisation de ces activités par son soutien et leurs promotions.

## 10. *Nous favoriserons l'émergence de projets fédérateurs :*

- nous favoriserons la cohésion sociale, l'intercommunalité de projets et les réseaux
- nous utiliserons l'innovation et les nouvelles technologies

Encourageant la cohésion sociale et développant des réseaux diversifiés et dynamiques, les projets fédérateurs permettent de créer voire d'affirmer une réelle identité du Pays du Perche Sarthois.

La notion de Pays est floue. Entre Pays CRD, Pays Communauté de communes, Pays touristique, Pays d'art et d'histoire, l'appartenance des habitants au Pays du Perche sarthois est quasi inexistante.

L'émergence de projets fédérateurs venant des secteurs publics ou privés ne peut se faire qu'en présence de moyens humains et techniques suffisants.

Les **actions menées** afin de favoriser l'émergence de projets devront :

- ✚ **Encourager les partenariats.** Compte tenu de l'ampleur du territoire Perche Sarthois, de ces problématiques et des territoires qui l'entourent, le Pays du Perche Sarthois se doit de lier des coopérations avec les territoires voisins. La communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois entretient des relations de proximité avec le Pays Manceau ; la communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise entretient également des relations avec les communes périphériques de l'Orne et de l'Eure et Loir, la communauté de communes du pays Calaisien avec les communes du Loir et Cher et de la vallée du Loir. De plus, l'intégration de la ville du Mans dans le label Villes et Pays d'art et d'histoire préjuge d'une future collaboration avec le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. Cela suppose que le Pays développe des échanges avec ces territoires aux préoccupations communes afin de faire émerger des projets fédérateurs et structurants.
- ✚ **Soutenir la vie associative.** Le Perche Sarthois abonde de nombreuses associations. Associations initiées par les collectivités qui ont des missions de service public (ex : PAIO) et associations initiées par des personnes privées qui ont des missions d'animations. Pour ces dernières, il a été mis en évidence leurs difficultés d'ordre administratif le plus souvent et qui empêchent les bénévoles de se consacrer à l'objet même de leur association. Le Pays se doit de soutenir ces associations afin de les soulager de leurs difficultés et de faire naître des liens entre elles, l'expérience des unes devant être bénéfiques aux autres.
- ✚ **Encourager l'utilisation des NTIC.** Le Perche Sarthois se veut être un Pays de technologie. La présence d'entreprises de haute technologie, les actions menées dans le cadre du programme Leader II (mise en réseau des écoles), la création d'un cyber-centre à La Ferté-Bernard, le festival ARTEC en témoignent. L'existence du haut débit sur le Pays et son développement souhaité dans le cadre d'une réflexion départementale, la création d'un cyber-centre à Savigné l'Evêque et de cyberbases sont un levier vers le développement des nouvelles technologies. Dans la lignée des actions réalisées, le Pays soutiendra les actions en faveur de l'utilisation des technologies de l'information pour faciliter les échanges entre collectivités et pour les rendre plus accessibles à la population. Le Pays se devra de mener une action fédérative dans le cadre de l'Université Virtuelle des Pays de la Loire (UVPL), outil au service de l'enseignement supérieur.

## **Conclusion**

Le Pays est un projet, une ambition pour le développement durable d'un territoire. Il n'a en aucun cas, vocation à se suppléer aux compétences des communautés de communes et des autres partenaires institutionnels.

Le Pays a vocation à soutenir, encourager et accompagner les politiques mises en œuvre sur son territoire.

Le Pays fera émerger des projets collectifs à l'échelle du Perche Sarthois, permettra de mettre en œuvre des projets que seule, une communauté de communes ne pourrait porter.

Il se fera également le tremplin de projet individuel, public ou privé, en cohérence avec la charte de territoire.

## *L'Organisation et le Fonctionnement du Pays du Perche Sarthois*

Une relation étroite entre l'organe de décision et le conseil de développement

